



# COMBATIF SOLIDAIRE ENGAGÉ

JEUDI 31 MARS 2022



## DÉCLARATION PRÉALABLE DES ÉLU-E-S ET RS DE LA CGT PE BZH

### Déclaration préalable des élu-e-s et RS de la CGT Pôle Emploi Bretagne CSE ordinaire du 31 mars 2022

Lors du CSE ordinaire du 16 décembre 2021, la CGT ainsi que l'ensemble des élu-e-s du CSE Bretagne s'étaient associée à la déclaration intersyndicale quasi unanime faite lors du CSEC du 9 décembre 2021.

Les conditions de travail à Pôle Emploi y étaient une nouvelle fois dénoncées suite aux « *constats alarmants observés sur le terrain* » : charge de travail en constante augmentation, projets et injonctions qui se superposent, pression permanente de l'atteinte des objectifs, recours systématique aux CDD, dysfonctionnements organisationnels et informatiques, etc...

Cela engendre une souffrance au travail pour bon nombre de collègues, un épuisement professionnel pour certains, et ce, quel que soit le cadre d'emploi (agent-e-s et encadrant-e-s) et participe à une perte de sens au travail très souvent exprimée.

Malgré ces alertes, force est de constater que la DG comme les directions régionales n'ont pas pris la mesure de la gravité de cette situation, qui est pourtant la raison principale qui a amené 10 organisations syndicales à émettre un préavis de grève pour le 1<sup>er</sup> février 2022.

Le 1<sup>er</sup> février, les agent-e-s se sont mobilisé-e-s massivement pour faire entendre leur voix afin que la direction générale mais également les directions régionales prennent des mesures immédiates pour améliorer les conditions de travail à Pôle Emploi, pour mettre fin aux suppressions de postes et CDIser les collègues en CDD, augmenter les salaires et redonner du sens au travail en permettant aux collègues d'exercer sereinement leurs missions de service public.

2 mois après cette mobilisation, les constats sont dramatiques sur plusieurs plans :

- La direction continue d'ignorer les propositions des organisations syndicales
- Nombre de collègues se sentent non reconnu-e-s dans leur travail (exemple des agent-e-s de statut public notamment)
- De nombreux sites et collectifs sont en souffrance et l'expriment lors de réunions d'informations ou par courrier (Douarnenez, Saint Malo, Dinan, Rennes Est, Brest Marine, etc...)

- Multiplication des signalements et autres alertes auprès du CSE et de la CSSCT

En tant qu'élu-e-s du CSE PEB pour la CGT, nous réitérons ce jour une alerte forte quant aux conditions de travail à Pôle Emploi Bretagne et plus particulièrement au regard du traitement qui est réservé à nos collègues en CDD, qui est indigne d'une institution telle que Pôle Emploi.

En effet, nous sommes actuellement destinataires de témoignages, émanant de nombreux sites, d'agent-e-s choqué-e-s de la manière dont leurs collègues en CDD sont parfois remercié-e-s : évocation d'une absence ou d'une baisse de volontarisme et/ou de compétence qui n'avaient pourtant jamais évoqués en cours de contrat ; interruption sauvage de formation ; jugement à l'emporte-pièce sur la qualité du travail, émis parfois en public ; envoi de mail collectif mentionnant le noms de nouveaux collègues sans prendre la peine d'enlever les collègues CDD non retenu-e-s de la liste de diffusion....

Jeudi dernier encore une collègue ayant plus 20 ans d'ancienneté, nous a confié: « J'ai honte du traitement de nos CDD. Ce sont des bouche-trous ».

Les derniers évènements portés à la connaissance des élu-e-s ne font que renforcer la conviction qu'il est plus qu'urgent d'agir pour changer les pratiques actuelles. La santé et la sécurité de tous les agent-e-s de Pôle Emploi Bretagne en dépendent.